



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20260113-260113_004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/01/2026

Publication : 22/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N° 260113_004

**OBJET : FINANCES : MARCHÉ DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE – LOT N°3
« OSSATURE ET PLANCHER BOIS – BARDAGE ZINC – TRAITEMENT DE CHARPENTE –
COUVERTURES TUILES – ETANCHEITE - ZINGUERIE » – AVENANT N°4**

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE TREIZE JANVIER à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 janvier 2026

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

PRESENTS : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIERE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX à Marie-Christine BERTHOLLET - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET.

Absent : Cyril D'IPPOLITO

Secrétaire élu pour la session : Hervé LASSABLIERE

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de travaux de réhabilitation de la mairie,

Vu la délibération n°240514_002 du 14 mai 2024 approuvant l'attribution du marché public de travaux de réhabilitation de la mairie et notamment le lot n°3 – « Ossature et plancher bois – Bardage zinc – Traitement de charpente – Couvertures tuiles – Etanchéité – Zinguerie » à l'entreprise LIGNATECH.

Les travaux confiés au groupement LIGNATECH et GB BOIS 42 dans le cadre de la réhabilitation de la mairie étant désormais achevés et afin de procéder à la réception définitive des ouvrages, il convient de fixer le coût final des prestations, en intégrant les ajustements intervenus en cours de chantier.

Certains travaux initialement prévus au contrat se sont avérés non indispensables après analyse conjointe avec le maître d'ouvrage. D'autre part, des prestations complémentaires ont été identifiées comme déterminantes pour assurer la pleine conformité du projet aux objectifs fixés.

Les articles de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) concernés par ces adaptations font l'objet des modifications détaillées ci-dessous :

Article	Descriptif	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total HT
8.01	Fourniture et pose d'un revêtement membrane d'étanchéité pour parois enterrées référence FONDAFOR de chez SIPLAST	m²	-46,57	54,08	-2 518,51
9.10	Fourniture et pose de pare-pluie de protection appropriée fixe à plat	m²	-52,03	5,17	-269,00
10.3	Prestation complémentaire sous les solives d'un solivage ci-dessus pour fourniture et collage en sous-face de bandes de résilient acoustique y compris pertes, chutes, coupes, colle	ml	-77,9	6,15	-479,08
12.18	Fourniture et pose de dalles béton gravillonnées de 50 x 50 cm formant protection de l'étanchéité. Dalles posées sur des plots à vérins réglables	m²	-33,09	87,11	-2 882,47
12.23	Fourniture et pose de dalles béton gravillonnées de 50 x 50 cm formant cm formant protection de l'étanchéité. Dalles posées sur des plots à vérins réglables	m²	-9,6	87,11	-836,26
	Fourniture et pose de clous inox, destinés à réaliser une bande podotactile suivant schéma imposé par la norme P98-351, relative aux bandes d'éveil à la vigilance. Clous de hauteur total 18 mm, Ø de la tige d'ancrage 10 mm, longueur de la tige 13 mm, dôme strié de Ø 25 mm et de 5 mm de hauteur, compris gabarit de perçage en tôle (implantation à 0,50 m de la première contre-marche suivant norme), maintien en place du gabarit, perçage des trous de clous sur 0,15 mm de profondeur, nettoyage par aspiration, pose et fixation des clous à l'aide d'un scellement chimique	u	-1	602,25	-602,25
13.10	Fourniture et pose de couvertines en aluminium laque formant protection de l'habillage zinc, du muret béton et du relevé d'étanchéité. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	-10,98	103,57	-1 137,20
13.10	Fourniture et pose de couvertines en ZINC formant protection de l'habillage zinc, du muret béton et du relevé d'étanchéité. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	10,98	115,25	1 265,45
13.11	Fourniture et pose de couvertines en aluminium laque formant coiffes d'acrotères protégeant l'habillage zinc cote terrasse, l'ossature bois et l'habillage zinc cote façade. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	-27,85	103,57	-2 884,42
13.11	Fourniture et pose de couvertines en ZINC formant coiffes d'acrotères protégeant l'habillage zinc cote terrasse, l'ossature bois et l'habillage zinc cote façade. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	27,85	115,25	3 209,71
14.10	Fourniture et pose de couverture en aluminium laque en tête de garde-corps béton rehausse. Couverture réalisée en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	-6,6	81,44	-537,50
14.10	Fourniture et pose de couverture en ZINC en tête de garde-corps béton rehausse. Couverture réalisée en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	6,6	91,16	601,66
1.13	Couverture haut de mur en aluminium larmé	ml	1	132,72	132,72
1.14	Fourniture et pose d'un isolant en purenite ép 50mm largeur 420mm au niveau de l'acrotère entre la terrasse accessible et la terrasse non accessible	ml	5	94,66	473,30
1.15	Protection de bas de pente	u	1	7700,00	7 700,00
1.16	Pare pluie 6 mois	u	1	1199,99	1 199,99
TOTAL					2 436,14

La plus-value des travaux s'élève à 2 436,14 € HT et concerne le mandataire LIGNATECH.

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au marché initial ;

Considérant que certains travaux initialement prévus se sont avérés non indispensables après analyse conjointe avec le maître d'ouvrage ;

Considérant que des prestations complémentaires ont été identifiées comme déterminantes pour assurer la pleine conformité du projet aux objectifs fixés ;

Considérant que ces adaptations entraînent une plus-value d'un montant de 2 436,14 € HT ;

Considérant que toutes les autres clauses et conditions du marché initial, qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, demeurent applicables ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

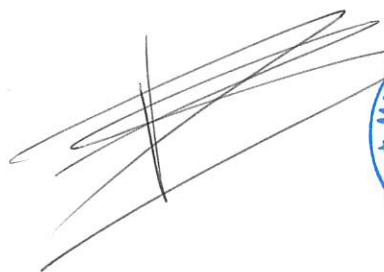
- **APPROUVE** l'avenant n°4 au marché de travaux de réhabilitation de la mairie – lot n°3 « Ossature et plancher bois – Bardage zinc – Traitement de charpente – Couvertures tuiles – Etanchéité - Zinguerie » pour un montant de 2 436,14 € HT ;
- **DIT** que le lot n°3 est porté à 309 844,62 € HT ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

Le secrétaire de séance,
Hervé LASSABLIÈRE





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20260113-260113_004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/01/2026

Publication : 22/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires



MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 4

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE CHAZELLES SUR LYON

12 rue Armand Bazin
42140 CHAZELLES SUR LYON
Tl. 04 77 54 20 20
mairie@chazelles-sur-lyon.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LIGNATECH

412 RTE DES ESSARTS
42370 SAINT HAON LE VIEUX

contact@lignatech.fr

N° de siret : 519 849 061 00014

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Réhabilitation de la mairie

Lot n° 03 : OSSATURE ET PLANCHER BOIS - BARDAGE ZINC - TRAITEMENT DE CHARPENTE - COUVERTURES TILES - ETANCHEITE - ZINGUERIE

■ Date de la notification du marché public : **28/05/2024**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 305 995,98 €
- Montant TTC : 367 195.18 €

■ Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : + 1670.00 €
- Montant TTC : + 2004.00 €

■ Montant de l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : + 1 915.00 €
- Montant TTC : + 2 298.00 €

■ Montant de l'avenant n°3 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 2 172.50 €
- Montant TTC : - 2 607.00 €

■ Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 307 408.48 €
- Montant TTC : 368 890.18 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Les travaux confiés au groupement composé des entreprises LIGNATECH et GB BOIS 42, dans le cadre de la réhabilitation de la mairie, sont désormais achevés. Afin de procéder à leur réception définitive, il est nécessaire de fixer le coût final des prestations, en intégrant les ajustements intervenus au cours du chantier.

Certains travaux initialement prévus au contrat se sont avérés non indispensables après analyse conjointe avec le maître d'ouvrage. D'autre part, des prestations complémentaires ont été identifiées comme déterminantes pour assurer la pleine conformité du projet aux objectifs fixés.

Les articles de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) concernés par ces adaptations font l'objet des modifications détaillées ci-dessous :

Article	Descriptif	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total HT
8.01	Fourniture et pose d'un revêtement membrane d'étanchéité pour parois enterrées référence FONDAFOR de chez SIPLAST	m²	-46,57	54,08	-2 518,51
9.10	Fourniture et pose de pare-pluie de protection appropriée fixe à plat	m²	-52,03	5,17	-269,00
10.3	Prestation complémentaire sous les solives d'un solivage ci-dessus pour fourniture et collage en sous-face de bandes de résilient acoustique y compris pertes, chutes, coupes, colle	ml	-77,9	6,15	-479,08
12.18	Fourniture et pose de dalles béton gravillonnées de 50 x 50 cm formant protection de l'étanchéité. Dalles posées sur des plots à vérins réglables	m²	-33,09	87,11	-2 882,47
12.23	Fourniture et pose de dalles béton gravillonnées de 50 x 50 cm formant cm formant protection de l'étanchéité. Dalles posées sur des plots à vérins réglables	m²	-9,6	87,11	-836,26
	Fourniture et pose de clous inox, destinés à réaliser une bande podotactile suivant schéma imposé par la norme P98-351, relative aux bandes d'éveil à la vigilance. Clous de hauteur total 18 mm, Ø de la tige d'ancrage 10 mm, longueur de la tige 13 mm, dôme strié de Ø 25 mm et de 5 mm de hauteur, compris gabarit de perçage en tôle (implantation à 0,50 m de la première contre-marche suivant norme), maintien en place du gabarit, perçage des trous de clous sur 0,15 mm de profondeur, nettoyage par aspiration, pose et fixation des clous à l'aide d'un scellement chimique	u	-1	602,25	-602,25
13.10	Fourniture et pose de couvertines en aluminium laque formant protection de l'habillage zinc, du muret béton et du relevé d'étanchéité. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	-10,98	103,57	-1 137,20
13.10	Fourniture et pose de couvertines en ZINC formant protection de l'habillage zinc, du muret béton et du relevé d'étanchéité. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	10,98	115,25	1 265,45
13.11	Fourniture et pose de couvertines en aluminium laque formant coiffes d'acrotères protégeant l'habillage zinc cote terrasse, l'ossature bois et l'habillage zinc cote façade. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	-27,85	103,57	-2 884,42
13.11	Fourniture et pose de couvertines en ZINC formant coiffes d'acrotères protégeant l'habillage zinc cote terrasse, l'ossature bois et l'habillage zinc cote façade. Couvertines réalisées en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	27,85	115,25	3 209,71
14.10	Fourniture et pose de couverture en aluminium laque en tête de garde-corps béton rehausse. Couverture réalisée en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	-6,6	81,44	-537,50
14.10	Fourniture et pose de couverture en ZINC en tête de garde-corps béton rehausse. Couverture réalisée en aluminium laquée d'épaisseur appropriée, pliée et profilée	ml	6,6	91,16	601,66
1.13	Couverture haut de mur en aluminium larmé	ml	1	132,72	132,72
1.14	Fourniture et pose d'un isolant en purenité ép 50mm largeur 420mm au niveau de l'acrotère entre la terrasse accessible et la terrasse non accessible	ml	5	94,66	473,30
1.15	Protection de bas de pente	u	1	7700,00	7 700,00
1.16	Pare pluie 6 mois	u	1	1199,99	1 199,99
TOTAL					2 436,14

Cette plus-value d'un montant de 2 436,14 € HT concerne le mandataire LIGNATECH.

Toutes les autres clauses et conditions du marché initial qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant demeurent applicables.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 436,14 €
- Montant TTC : 2 923,37 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 0.79247 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 309 844,62 €
- Montant TTC : 371 813,54 €

Suivant la nouvelle répartition entre les co-traitants suivante :

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
LIGNATECH Mandataire : Oui	Lot 3 : I - Réhabilitation du bâtiment existant partie 8 II - Extension Sud R+1 III - Portique à l'est IV - Bâtiment annexe garage et archives partie 19	174 375,63 €	20%	209 250,75 €
GB BOISMandataire : Non	Lot 3 :I - Réhabilitation du bâtiment existant partie 1 à 17IV - Bâtiment annexe garage et archives partie 18 et 20-21	135 468,99 €	20%	162 562,79 €
TOTAL		309 844,62 €	20%	371 813,54 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Chazelles sur Lyon, le

Monsieur Le Maire,
Pierre VERICEL

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)